

4 février 1976 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

LETTRE DE M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING A MONSIEUR CHRISTIAN DABLANC, HAUT COMMISSAIRE DU TERRITOIRE DES AFARS ET DES ISSAS, A LA SUITE D'UNE PRISE D'OTAGES, LE 4 FEVRIER 1976

MONSIEUR LE HAUT COMMISSAIRE, J'AI ETE TENU ETROITEMENT INFORME DU DEROULEMENT DES EVENEMENTS TRAGIQUES QUI VIENNENT DE SE PRODUIRE DANS LE TERRITOIRE FRANCAIS DES AFARS ET DES ISSAS, DU FAIT DE L'ACTION D'UN COMMANDO ARME QUI AVAIT PRIS COMME OTAGE UN GROUPE D'ENFANTS FRANCAIS. EN-RAISON DE L'ATTITUDE DES RAVISSEURS ET DE LA MENACE QUI PESAIT SUR LA VIE DES ENFANTS, LE GOUVERNEMENT A ETE CONDUIT A VOUS DONNER POUR INSTRUCTION D'UTILISER LES MOYENS DONT VOUS DISEPOSEZ POUR FAIRE ECHEC A CE PROJET CRIMINEL. LE SECRETAIRE_D_ETAT AUX DEPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER VIENT DE ME RENDRE _COMPTE DES CONDITIONS DANS LESQUELLES VOUS AVEZ, CONFORMEMENT AUX INSTRUCTIONS DU GOUVERNEMENT, AVEC SANG FROID, DISCIPLINE ET DETERMINATION, MIS UN TERME A CETTE AGRESSION. MALHEUREUSEMENT, LE COMPORTEMENT DES ELEMENTS AUXQUELS VOUS AVEZ ETE CONFRONTE A ENTRAINE LA MORT D'UN ENFANT ET PROVOQUE D'AUTRES VICTIMES, TANT PARMIS LES ENFANTS, QUE PARMIS LES FORCES ARMEES. JE PARTAGE LA PROFONDE DOULEUR DE LA FAMILLE EPROUVEE PAR LA PERTE DE SON ENFANT, ET JE _COMPTE LE LUI EXPRIMER MOI-MEME, AINSI QUE L'EPREUVE DES PERSONNES QUI ONT ETE BLESSEES ET DE LEURS FAMILLES. DES A PRESENT, JE VOUS DEMANDE DE LEUR EN FAIRE PART. JE VOUS PRIE DE CROIRE, MONSIEUR LE HAUT COMMISSAIRE, A L'EXPRESSION DE MES SENTIMENTS LES MEILLEURS\